COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Crédit Agricole lance une offre d'assurance automobile sur mesure pour les clients de Crédit Agricole Auto Bank France

12 novembre 2026

- **La nouvelle offre d'assurance, développée avec Crédit Agricole Assurances, via sa structure partenariale Crédit Agricole Insurance Partners, s'adresse aux clients finançant ou louant des véhicules neufs ou d'occasion via CA Auto Bank et Drivalia Lease (LLD, LOA et Vente à crédit).**
- **Ce produit vient enrichir l'éventail de services proposés par CA Auto Bank à ses partenaires et s'appuie sur un parcours de vente entièrement digitalisé.**
- **L'offre propose trois niveaux de couverture – Tiers, Tiers Étendu et Tous Risques – intégrant des prestations à forte valeur ajoutée.**
- **La gamme s'enrichit également d'une offre dédiée aux voitures sans permis (VSP) et micro-cars, proposée principalement par le biais du réseau partenaire Aixam.**

CA Auto Bank France s'associe à Crédit Agricole Assurances, via sa structure partenariale Crédit Agricole Insurance Partners, pour lancer une offre d'assurance automobile sur mesure destinée aux particuliers.

Ce lancement marque une étape importante dans le développement de l'écosystème de services de mobilité de la société. CA Auto Bank cible **l'ensemble des véhicules neufs ou d'occasion, financés ou loués** par son intermédiaire et celui de Drivalia Lease. Cette offre d'assurance sera proposée pendant le parcours de financement, dans l'ensemble du réseau de partenaires de CA Auto Bank et Drivalia en France, couvrant les principaux groupes de distribution automobile du pays (plus de 1 500 points de vente).

Conçue pour enrichir la gamme de services proposés aux distributeurs et partenaires, l'assurance automobile propose **trois niveaux de couverture distincts - Tiers, Tiers Étendu et Tous Risques** - et intègre plusieurs garanties à forte valeur ajoutée :

- Protection corporelle du conducteur : indemnisation des préjudices corporels subis par le ou les conducteurs jusqu'à 1 000 000 €, dès 11 % d'atteinte à l'intégrité physique et psychique (DFP / AIPP), incluse dans toutes les formules.
- Extension de couverture : la protection s'étend à tous les véhicules conduits, qu'ils soient empruntés ou loués, en France comme à l'étranger, ainsi qu'aux déplacements à vélo.
- Assistance 0 km (au domicile) : garantie d'une intervention sur place dès le domicile pour tous les aléas du quotidien, y compris les pannes, erreurs ou pannes de carburant, crevaison, ainsi que les clés perdues, cassées, volées ou enfermées à l'intérieur. Un véhicule de remplacement est également inclus, couvrant jusqu'à 7 jours en cas de panne et 20 jours en cas de vol.
- Franchise bris de glace avantageuse : les assurés bénéficient d'une franchise zéro pour la réparation des impacts et d'un forfait fixe de 50 € en cas de remplacement.
- Prêt de véhicule et covoiturage : aucune franchise supplémentaire ni déclaration préalable n'est requise. La seule exception concerne les conducteurs novices résidant au sein du foyer, qui doivent être déclarés au contrat.
- Participation aux frais de restitution : pour les contrats de location, la police Tous Risques inclut une prise en charge partielle des frais de remise en état. Après 3 ans sans sinistre, l'assurance prévoit une contribution pouvant aller jusqu'à 500 € sur les frais de restitution du véhicule loué.

Conçu pour s'intégrer de manière fluide dans les processus opérationnels des distributeurs, le parcours de vente repose sur une simple recommandation digitale. Une fois le consentement du client recueilli par signature électronique, un SMS et un e-mail lui permettent de finaliser sa souscription en ligne de façon autonome ou avec l'assistance d'un expert.

Une offre dédiée aux voitures sans permis (VSP) notamment pour la marque Aixam

Une offre spécifiquement conçue pour les voitures sans permis (VSP), notamment pour les modèles de la marque Aixam, vient compléter ce nouveau dispositif assurantiel. Les micro-cars et quadricycles lourds constituant une alternative de mobilité urbaine et périurbaine en forte croissance (notamment pour les jeunes conducteurs dès 14 ans ou les seniors), une protection adéquate est essentielle face à un coût d'acquisition moyen compris entre 10 000 et 15 000 €. Cette offre dédiée inclut la garantie corporelle du conducteur (jusqu'à 1 000 000 € dès 11 % d'AIPP), l'assistance 0 km sur les 3 niveaux de

couverture, ainsi qu'une responsabilité civile obligatoire et une garantie Défense Recours assorties d'une franchise zéro

« Cette offre d'assurance nous permet de diversifier nos services aux côtés du premier assureur en France. Avec l'intégration d'une offre spécifiquement dédiée aux voitures sans permis, nous renforçons notre engagement à accompagner les nouvelles formes de mobilité. Sur un marché très concurrentiel, notre principal élément différenciant réside dans la fourniture d'un produit de premier plan qui sécurise la mobilité de chaque client, adossé à une gestion des sinistres réactive et irréprochable », a déclaré **Laetitia Julé, Responsable Assurances et Services de CA Auto Bank France.**

CA Auto Bank S.p.A.
CA Auto Bank est une banque universelle, contrôlée par Crédit Agricole Personal Finance & Mobility, qui opère en tant qu'acteur indépendant et multimarque dans les secteurs du financement automobile, du leasing et de la mobilité. CA Auto Bank fournit une gamme complète de produits financiers, de mobilité et d'assurance. Les programmes de crédit, leasing, location et financement de la mobilité fournis par CA Auto Bank sont conçus spécifiquement pour les réseaux de distribution, les clients particuliers et les flottes d'entreprise. CA Auto Bank est présente dans 19 pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse) et au Maroc, directement ou par l'intermédiaire de filiales, avec un total de plus de 2 600 collaborateurs.
Pour plus d'informations : www.ca-Auto Bank.com